

**Paramètres utilisés pour la cartographie**

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
EM505B20M10	Essence de feuilles	X	X	X	X
L12	Hauteur (mètres pieds)	X	X	X	X
CT	Intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
EM18	Essence feuilles	X	X	X	X
EM18	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
EM18	Classe de coupe	X	X	X	X
EM18	Code de coupe de coupe	X	X	X	X

La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs  $\pm 5\%$ , à l'exception de la valeur 25% (25  $\pm$  29%).

**Exemple d'appellation**

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
EM505B20M10	EM505B20M10	CT 2007	EM18	DH	NF
75% 12m J11U	75% 4m 20U				

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**  
 Les réseaux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
 Les réseaux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE SANS DOMINANCE**  
 Les réseaux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
 Les réseaux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.  
**FEUILLEU**  
 Les réseaux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUSES	CODE FEUILLEUSES
EB Épicéa blanche	BO Bouleau gris	FO Fagine noir
EN Épicéa noir	BJ Bouleau jaune	FR Fagine rouge
EU Épicéa rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FA Fagine
EV Épicéa de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuilles tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Chêne corne	FX Feuilles indistinctes
MI Mélèze hybride	CO Chêne à gros fruits	FZ Feuilles redoublés indistinctes
MA Mélèze japonais	CH Chêne à petites feuilles	HA Feuilles à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CI Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
PC Pin rigide (des côtes)	CR Chêne rouge	NA Noyer noir
PI Pin blanc	CA Ombré d'Amérique	OB Ombré
PN Pin naturel	CV Ombré de Virginie	OV Ombré de Virginie
PM Pin rouge	EA Érable argenté	EA Érable
PP Pin sylvestre	EO Érable rouge	EA Érable
RE Résineux indistinctes	ES Érable à sucre	EA Érable
RI Résineux indistinctes	FR Feuilles blanc d'Amérique	FT Feuilles blanches
SB Sapin Baumeier	FH Feuilles sur stations humides	FT Feuilles blanches
TH Thuja occidentale	FN Feuilles non commerciales	TA Taïlé d'Amérique

**CLASSES D'ÂGE**

PEUPLIEMENTS ÉQUIVALENS (0 à 20)	30 (21 à 40)	60 (41 à 80)	90 (81 à 100)	120 (101 à 110)	150 (111 et plus)
Jeune inégulier (JIN)					
Vieux inégulier (VIN)					

**Étage**

Structure verticale des tiges de 7 m et plus

Monétage (MO) : Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture > 25%  
 B-étage (BU) : Couverture > 25% et Couverture > 25%  
 Multiétage (MU) : Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (JIR) et vieux inégaux (VIR).

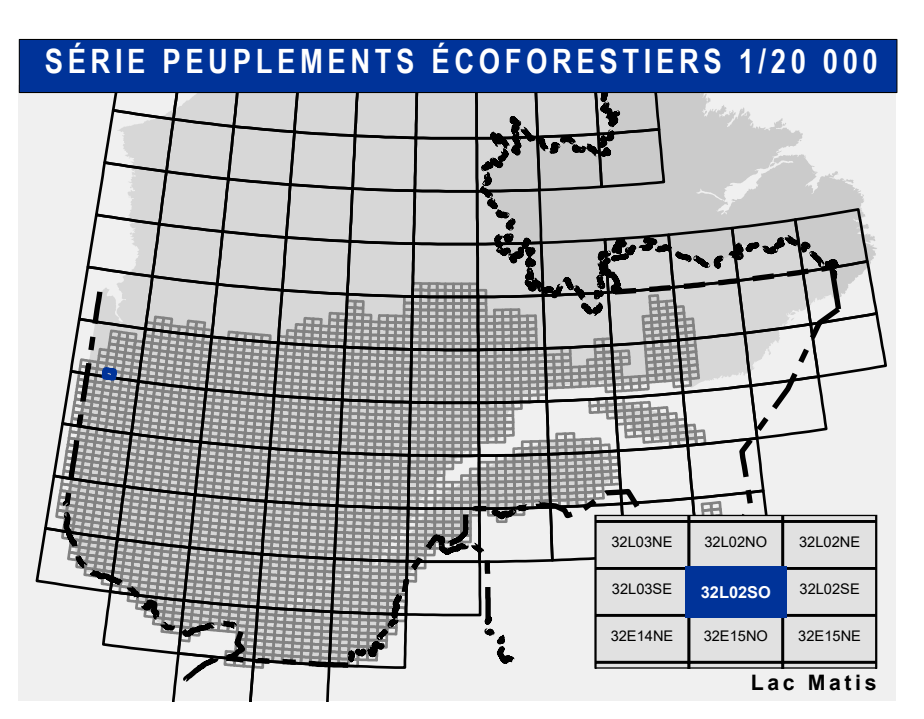
CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CD Coupe d'amélioration
DT Dépeçage total	CE Coupe à diamètre limite
ES Epidémie grave	CFA Coupe de présilage
VEP Végétation grave	CJP Coupe progressive inégulière

**INTERVENTIONS D'ORIGINE**

BRO Bûches en tas	CJN Coupe progressive inégulière
ENB Coupe par bandes	CJN Coupe progressive inégulière
CVF Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CJN Coupe progressive inégulière
CF Coupe progressive inégulière phase finale	CJN Coupe progressive inégulière
CPH Coupe avec protection de la haute régénération et des sous-bois	CJN Coupe progressive inégulière
CPR Coupe avec protection de la régénération	CJN Coupe progressive inégulière
CPT Coupe avec protection des petites tiges marquées et des sous-bois	CJN Coupe progressive inégulière
CRB Coupe de régénération dans un brûlis	CJN Coupe progressive inégulière
CRS Recette des tiges résiduelles et des rebuts	CJN Coupe progressive inégulière
CRS Coupe avec réserve de semencier	CJN Coupe progressive inégulière
CS Coupe totale	CJN Coupe progressive inégulière
DE Dépeçage	CJN Coupe progressive inégulière
ENS Ensemencement avec mini-semis	CJN Coupe progressive inégulière
ETP Élimination des tiges résiduelles	CJN Coupe progressive inégulière
FR Friche	CJN Coupe progressive inégulière
PL Plantation	CJN Coupe progressive inégulière
PLB Plantation de bouclures	CJN Coupe progressive inégulière
PLP Plantation à racines nues	CJN Coupe progressive inégulière
PLR Plantation avec semis en récipients	CJN Coupe progressive inégulière
PRR Rangement de régénération pour constituer l'équivalent d'une plantation	CJN Coupe progressive inégulière
REA Régénération d'une infrastructure abandonnée	CJN Coupe progressive inégulière
RAA Régénération de site d'infrastructure abandonnée	CJN Coupe progressive inégulière
RPS Régénération en vert d'un plan spécial d'aménagement	CJN Coupe progressive inégulière

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE
DH Dénudé ou semi-dénudé	A Nulle
DS Dénudé ou semi-dénudé sec	B Faible
AL Aulnaie	C Douce
	D Modérée
	E Forte
	F Extrême
	S Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
APF Aire d'emplacement et d'embranchement de plus d'un an	ND Site inondé, site exécuté
AT Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligue de transport d'énergie
ANT Mieux fortémen perturbé par l'activité humaine (non-bois)	MFL Mieux fortémen perturbé par l'activité humaine
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement agricole
	RO Route et autoroute (empiric)



**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF : Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Courbe de niveau**

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Eskar

**Morcellement**

- Morcellement foncier

**Frontières**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Peuplement écoforestier**

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

**Métadonnées**

Surface de référence géodésique : Ellipsoïde GRS 80  
 Système de coordonnées géographiques : NAD 83 (CGCR2)  
 Projections cartographiques : Méridien transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
 Système de coordonnées planes du Québec (SCQP) : Fusaies 10  
 Origine des altitudes : CGVD 28 (Niveau moyen de la mer)  
 Équidistance des courbes de niveau : 10 mètres  
 Dénivellation magnétique au centre de la feuille en 2006 : 13° 41' OUEST  
 Longitudes géographiques au centre de la feuille : 78° 12' 23" O à 78° 12' 30" O  
 Longitudes originales (méridien central) : 78° 30' ouest  
 Latitude d'origine (équateur) : 0°  
 Coordonnées d'origine : X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre  
 Facteur d'échelle : 0,9999

**Sources**

Donnée : Assise cartographique (données topographiques)  
 hydrographie cartographique : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
 Date : 14/04/2005

**Informations forestières**

Numéro inventaire écoforestier : 4e programme  
 Année des photos pour la production de la carte (Espèces de recensement prioritaires) : 2010  
 Date de mise à jour provinciale : Juin 2021  
 Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

**Réalisation**

Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs  
 Diffusion : Directions des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.  
 La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.  
 © Gouvernement du Québec